

Vu le code général de la fonction publique créé par l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021, portant dans son livre 1 droits, obligations et protections
Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés,

Arrête

Article 1er : Les 94 professeurs certifiés hors classe dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2022 pour l'accès au grade de classe exceptionnelle, sont nommés professeurs certifiés de classe exceptionnelle à compter du 1er septembre 2022.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
MAYER	FRANCAIS	CHRISTELLE	physique appliquée
SCHALK	SCHALK	FREDERIC	éducation musicale et chant choral
CHIBANE	CHIBANE	MANUELA	anglais
LAURENT	LAURENT	VALERIE	documentation
BARBARAS	MULLER	NATHALIE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
FONTAINE	FONTAINE	JACKY	sciences physiques et chimiques
WEISS	WEISS	SERGE	anglais
HENZELIN	HENZELIN	NICOLAS	anglais
ARDAILLOU	MICHAUD	ANNIE	mathématiques
KERN	KERN	ERIC	arts plastiques
SCHIEFFER	SCHIEFFER	BERNARD	mathématiques
REINGPACH	JUANCO	KARINE	anglais
GERHARD	GERHARD	FABIENNE	économie et gestion option comptabilité et finance
WAHL	WAHL	STEPHANE	technologie : construction mécanique
CHAVANT	CHAVANT	LAURENCE	biotechnologie biochimie génie biologique
SOLLE	MASSERON	CATHERINE	mathématiques
MASSON	MALFROY	NATHALIE	lettres modernes
WEBER	WEBER	EDITH	histoire et géographie
CHEVALIER	CHEVALIER	SERGE	lettres modernes
JEANPIERRE	JEANPIERRE	FREDERIC	sciences physiques et chimiques
KOEGLER	KOEGLER	FREDERIC	lettres modernes
AISSAOUI	AISSAOUI	NASSER	mathématiques
VOGEL	VOGEL	MAGALI	mathématiques
BLEYDORN SPIELEWOY	BLEYDORN	PATRICIA	allemand
SOMMER	ZEISSLOFF	VALERIE	histoire et géographie
KOBLOTH	KOBLOTH	MARTINE	mathématiques
GARREC	GRANDIDIER	MARIE	lettres modernes
FLUCK	FLUCK	MARIE	mathématiques
BIGNAUD	BIGNAUD	MARINE	allemand
JANNOT	JANNOT	BRICE	sciences physiques et chimiques
ABSALON	ABSALON	FREDERIC	documentation
STEINER	STEINER	LAURE	arts plastiques
DEGLISE	DEGLISE	CHRISTOPHE LUCI	histoire et géographie
DOUTE	DOUTE	GUILLAUME	histoire et géographie
MORVAN	MORVAN	NICOLAS	lettres classiques
JUNG	QUARTU	MARIE ROSE	sciences de la vie et de la terre
WERLY	SCHNEEGANS	VALERIE	documentation
PHILIPPS	PHILIPPS	JEAN LUC	sciences physiques
SAUMON	SAUMON	RICHARD	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
MATTER	SUTTEL	CHRISTINE	lettres modernes
AROSTICA	BODIOU	YANNICK	espagnol
CLADE	BURJACENCO	SYLVIE	lettres modernes
MEYER	MEYER	MARC	allemand
SCHNEIDER	SCHNEIDER	ALAIN	sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique
FAUTH SANDOR	SANDOR	STELLA	documentation
SCHILDKNECHT	SCHILDKNECHT	JACQUES	histoire et géographie
LAMY	GIROMPAIRE	VALERIE	biotechnologie : santé environnement
MASSON	MASSON	DANIEL	anglais
GOEPP	KLEIN	ANNE	lettres modernes
FAVIER	FAVIER	PHILIPPE	histoire et géographie
BULLIOT	BULLIOT	YVES	mathématiques
DE MOOR	GAST	CAROLINE	mathématiques
DERACO	DERACO	PAUL	histoire et géographie
NICOLAS	NICOLAS	BRUNO	philosophie

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
WITTEK	WITTEK	DAVID	technologie : construction mécanique
MEYSSIGNAC	MEYSSIGNAC	PIERRE	sciences de la vie et de la terre
AMEN	AMEN	CATHERINE	histoire et géographie
KRAUTH	KRAUTH	ALEXANDRE	sciences physiques et chimiques
HAGENBACH	ZANN	VIRGINIE	documentation
ROUSSOU LEPAUL	LEPAUL	AGNES	économie et gestion option communication, organisation et GRH
RIVIERE SERVE	RIVIERE	CLAUDINE	mathématiques
DECORDE	BOULAY	ANNE	arts plastiques
BATT	BARBIER	CHRISTIANE	éducation musicale et chant choral
STRIEBIG	STRIEBIG	DOMINIQUE	technologie
WEISS	WEISS	ERIC	documentation
SCHAFFHAUSER	SCHAFFHAUSER	PASCAL	histoire et géographie
GREINER	WEIL	SANDRINE	sciences physiques et chimiques
DIEBOLT	DIEBOLT	ERIC	histoire et géographie
PAULUS	PAULUS	PASCAL	philosophie
PETIT	PETIT	GENEVIEVE	sciences et techniques médico-sociales
WEBER SCHIRCH	WEBER	ELIANE	anglais
DUZELLIER	KAMMERER	COLETTE	technologie : gestion
CADI	BERTHOULOUX	SONIA	lettres classiques
BIEBER	LISCHER	MARIE-CLAUDE	lettres modernes
PFEIFFER	BOEHM	JEANINE	Hôtellerie et restauration option service et accueil
OTT	OTT	PIERRE	sciences de la vie et de la terre
GUILLAUME	GUILLAUME	MYRIAM	lettres classiques
FLEISCH	GRIESSER	VERONIQUE	histoire et géographie
MARTIN	MARTIN	JEAN MICHEL	sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
WINDENBERGER	WINDENBERGER	MARC	histoire et géographie
HOLVECK	NOIREL	ARLETTE	technologie
SCHNEIDER	SCHNEIDER	SYLVIE	allemand
CONSTANTIN	CONSTANTIN	CATHERINE	anglais
ROSTALSKI	GONELLA	NATHALIE	mathématiques
WILD	MASSON	ANNE CLAIRE	sciences physiques et chimiques
BETTINGER	BETTINGER	BRIGITTE	arts plastiques
DUPEYRON	DUPEYRON	GILLES	histoire et géographie
MARTIN	MARTIN	JEAN LUC	sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
MAYER	MAYER	ALAIN	mathématiques
BERG	TARBES	LAURENCE	arts plastiques
HILD	VATRY	ANNE	sciences économiques et sociales
BENELHADJ	DALLIERE	VALERIE	arabe
ROUBY	ROUBY	MARIANNE	anglais
SCHWEITZ GRAUSS	SCHWEITZ	MYLENE	éducation musicale et chant choral

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 3 : le présent arrêté est publié sur le site académique et dans les locaux du rectorat, service de la division du personnel enseignant, Bld Poincaré 67975 Strasbourg, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait à Strasbourg, le 13 juillet 2022
Pour le Recteur et par délégation,
La secrétaire générale de l'académie
SIGNE
Claudine Macrésy-Duport

Précisions relatives à la répartition entre les femmes et les hommes :

**Nombre de promouvables vivier 1 : 151 dont 96 femmes soit 63,58 %
et 55 hommes soit 36,42 %**

**Nombre de promus : 59 dont 30 femmes soit 50,85 %
et 29 hommes soit 49,15 %**

**Nombre de promouvables vivier 2 : 348 dont 200 femmes soit 57,47 %
et 148 hommes soit 42,53 %**

**Nombre de promus : 35 dont 24 femmes soit 68,57 %
et 11 hommes soit 31,43 %**

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration,

en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision

implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous

disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique

« Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.